Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

Samois-sur-Seine, le 19 juin 2026

Le Président de la Communauté
d'agglomération du Pays de Fontainebleau

à

Mesdames et Messieurs les
conseillers communautaires titulaires

N/REF: MM/ND/2026D/993
Affaire suivie par : Mylène MUSY
Ligne directe : 01-72-66-11-38
Messagerie : secretariat.general@pays-fontainebleau.fr

Objet : Convocation au conseil communautaire du 25 juin 2026

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), je vous convie à participer, en qualité de conseiller communautaire, à la réunion du conseil de la Communauté d'agglomération, le :

Jeudi 25 juin 2026 à 19h00

Siège de la Communauté d'Agglomération
Du Pays de Fontainebleau
80 route de Valvins
77920 SAMOIS-SUR-SEINE

A ce titre, je vous prie de trouver ci-joint l'ordre du jour et le dossier de conseil.

Dans l'hypothèse où vous ne seriez pas présent à cette réunion, je vous invite à prévenir votre suppléant, conformément à l'article L5211-6 du CGCT.

Par ailleurs, tout conseiller communautaire empêché peut donner pouvoir à un autre conseiller communautaire. Ce pouvoir, dont le document est joint au présent dossier, devra être remis en début de séance, soit envoyé en amont à l'adresse mail secretariat.general@pays-fontainebleau.fr. Il est rappelé que chaque élu n'est porteur que d'un pouvoir.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Pascal GOUHOURY

Président de la Communauté
d'agglomération